# Formulaire de demande de temps partiel

*Références : Code général de la fonction publique : articles L612-1 à L612-15*

La demande doit être transmise au service des carrières à l’adresse « Carrieres@chu-angers.fr », accompagnée de l’ensemble des pièces justificatives nécessaires, au moins trois mois avant la date souhaitée. Le service des carrières disposera alors d’un délai de deux mois pour apporter une réponse à votre demande.

1. **Le professionnel demandeur**

Nom : Cliquez ici pour taper du texte. Prénom : Cliquez ici pour taper du texte.

Grade : Cliquez ici pour taper du texte. Service : Cliquez ici pour taper du texte.

Statut : Choisissez un élément. Matricule : Cliquez ici pour taper du texte.

1. **La demande de temps partiel**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Veuillez sélectionner le motif de votre demande de temps partiel | Typologie | Quotité de temps de travail souhaitée |
|[ ]  La naissance d’un enfant (*la demande peut intervenir à n’importe quel moment, jusqu’au 3ème anniversaire de l’enfant*) | De droit | Choisissez un élément. |
|[ ]  L’adoption d’un enfant (*la demande peut intervenir à n’importe quel moment, pendant 3 ans à compter de l’arrivée de l’enfant dans le foyer*) | De droit | Choisissez un élément. |
|[ ]  Dispenser des soins à un proche (*conjoint, enfant ou ascendant*) atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne | De droit | Choisissez un élément. |
|[ ]  En raison d’un handicap, après avis du médecin du travail | De droit | Choisissez un élément. |
|[ ]  Pour convenances personnelles\* | Sur autorisation | Choisissez un élément. |

*\* La quotité de temps de travail ne peut être inférieure à 50%.*

Date souhaitée : Cliquez ici pour entrer une date.

Date : Cliquez ici pour entrer une date. Signature :



1. **Pièces justificatives nécessaires**

|  |  |
| --- | --- |
| Motif | Pièces justificatives |
| La naissance d’un enfant | Extrait d’acte de naissance |
| L’adoption d’un enfant | Certificat d’adoption |
| Dispenser des soins à un proche | Certificat médical établi auprès d’un médecin |
| En raison d’un handicap | Fiche médicale d’un médecin du travail et les documents de la MDA |